

Aux riverains des:
- Rue de la Morande
- Rue du Petit Bois

Réf. : GV/SC

Le 1^{er} juin 2022

Objet : Travaux de voirie

Madame, Monsieur,

Je vous informe que les travaux d'aménagement des rues de la Morande et du Petit Bois sont programmés **du 3 juin au 1^{er} juillet 2022**.

La circulation et le stationnement y seront interdits en fonction de l'avancement du chantier. L'entreprise EIFFAGE est chargée de la mise en place de la signalétique adéquate pendant cette période.

Concernant la collecte des ordures ménagères, vous devrez apporter vos conteneurs aux points d'apport indiqués sur le plan figurant au verso, aux jours habituels.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez envoyer un courriel sur info@saintemariedere.fr ou contacter le secrétariat de Mairie pour obtenir un rendez-vous avec M. GUILLEMOTEAU Jean-Philippe, Adjoint à la Voirie, un mardi de 15 h à 17 h.

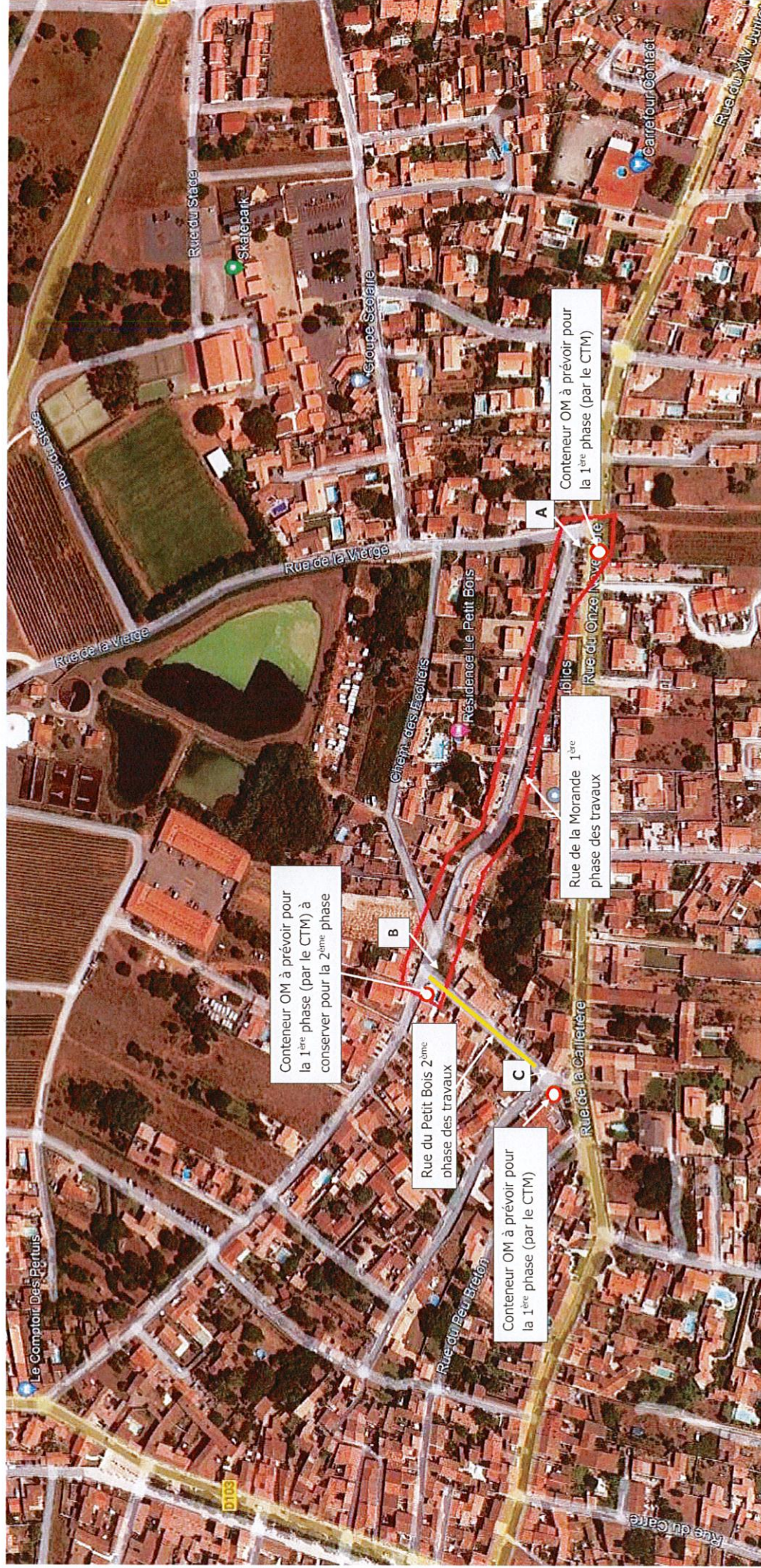
En vous remerciant de votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien Cordialement,

Le Maire,
Gisèle VERGNON



PLAN DE SITUATION



- Les travaux seront exécutés par l'entreprise EIFFAGE, secteur d'AYTRE, ZAC de Belle Aire Nord, rue Christophe Colomb, -17440 AYTRE, ils seront réalisés en deux phases :

- 1^{ère} phase, travaux rue de la Morande, entre les points A et B,
- 2^{ème} phase, travaux rue du Petit Bois, entre les points B et C,

- La circulation des véhicules et le stationnement seront interdits rue de la Morande pendant la durée des travaux entre la rue de la Vierge & la rue du Petit Bois, (Points A & B) et rue du Petit Bois, pendant la durée des travaux entre les points B & C. Une circulation piétonne sécurisée sera maintenue pendant la durée des travaux. Les panneaux réglementaires de signalisation et de déviation seront mis en place par l'entreprise et ce suivant l'avancement de chaque phase des travaux. Pendant la durée des travaux de la 1^{ère} phase de la rue de la Morande, la déviation s'effectuera par la rue du Petit Bois.

Début des travaux : courant de semaine 22, vers le 03 juin 2022, délai : 5 semaines.